



ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ
(Savoie)



SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2022

Présents : BARBARAY Jean Claude - BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - FAVRE MARTINOZ Maryline - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - L'HERITIER Christophe - PEYLIN Jean-Paul - TCHERKASSOF Anna - GAZZIOLA Jacques - CHEVILLAT Sébastien - L'HERITIER Christophe - GIRAUX Morgan -

Absents excusés : PEYLIN Thomas - MOLLIER Cécilia

Secrétaire de séance : MASSA Laurent

La séance est ouverte à 20h30

- participation communale STEPI et SIAM – régularisation 2021

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune doit participer aux frais de fonctionnement et aux dépenses d'investissement de la STEPI.

En attendant que les statuts du SIAM soient régularisés, il convient de délibérer afin de définir les modalités de règlement de ces participations.

Mme le maire propose donc de verser les participations dues au titre de l'exercice 2021 selon les modalités suivantes :

- Participation 2021 aux frais de fonctionnement de la STPI : 15 371.69 € au compte 657358 du budget principal
- Participation 2021 aux dépenses d'investissement de la STEPI : 2 172 € au compte 2041582 – opération n° 33 « STEP Intercommunale » du budget principal
-

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Vote des taux 2022 des contributions directes (TFB, TFNB)

Les bases d'imposition sont passées de 400 082 à 418 700 pour la FB et de 17 433 à 18 400 pour le FNB

Le produit attendu à taux fixe serait de 128 851 € contre 122 958 € en 2021

Le conseil municipal vote les taux suivants pour 2022 :

	Rappel : 2021	Taux moyen 2021 en Savoie	Taux moyen 2021 en France	2022
Taxe sur foncier bâti	27.36 %	34.01 %	37.72 %	27.36 %
Taxe sur foncier non bâti	77.69 %	97.07 %	50.14 %	77.69 %

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Vote des comptes administratifs 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. Mattéo JARRIN, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021

Dressé par Mme Laurette BOTTA, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		610 756,10	46 834,03		46 834,03	610 756,10
Opérations de l'exercice	354 841,52	574 332,42	342 126,01	261 489,91	696 967,53	835 822,33
TOTAUX	354 841,52	1 185 088,52	388 960,04	261 489,91	743 801,56	1 446 578,43
Résultats de clôture	0,00	830 247,00	127 470,13	0,00	0,00	702 776,87
Restes à réaliser			135 900,00	59 800,00	135 900,00	59 800,00
TOTAUX CUMULES	354 841,52	1 185 088,52	524 860,04	321 289,91	879 701,56	1 506 378,43
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	830 247,00	203 570,13	0,00	0,00	626 676,87

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		182 368,66		100 131,19	0,00	282 499,85
Opérations de l'exercice	71 841,71	77 567,52	20 154,26	47 178,02	91 995,97	124 745,54
TOTAUX	71 841,71	259 936,18	20 154,26	147 309,21	91 995,97	407 245,39
Résultats de clôture	0,00	188 094,47	0,00	127 154,95	0,00	315 249,42
Restes à réaliser			20 000,00	0,00	20 000,00	0,00
TOTAUX CUMULES	71 841,71	259 936,18	40 154,26	147 309,21	111 995,97	407 245,39
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	188 094,47	0,00	107 154,95	0,00	295 249,42

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les valeurs

Du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du

Bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Budget principal :		
Pour : 12	Contre : /	Abstention : /

Budget annexe eau et assainissement :		
Pour : 12	Contre : /	Abstention : /

- Approbation des comptes de gestion 2021 dressés par le comptable du Trésor

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021 déclare que les comptes de gestion, dressés, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Affectation des résultats 2021

Le conseil municipal, constatant que les comptes administratifs 2021 présentent les résultats suivants :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE EAU
FONCTIONNEMENT	830 247.00 €	188 094.47 €
INVESTISSEMENT	-203 570.13 €	107 154.95 €

Décide d'affecter les résultats comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE EAU
Affectation obligatoire en investissement	203 570.13 €	0 €
Excédent reporté en fonctionnement 2022	626 676.87 €	188 094.47 €

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Vote des budgets primitifs 2022

Après délibération, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs 2022 arrêtés comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 029 476 €	1 029 476 €
Section d'investissement	1 080 124 €	1 080 124 €
TOTAL	2 109 600 €	2 109 600 €

BUDGET ANNEXE EAU

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	259 694 €	259 694 €
Section d'investissement	220 974 €	220 974 €
TOTAL	480 668 €	480 668 €

Budget principal :		
Pour : 13	Contre : /	Abstention : /

Budget annexe eau et assainissement :		
Pour : 13	Contre : /	Abstention : /

- Remise en état du portail de la cure

Devis de 1682 € HT. Si la commune fait remettre en état le portillon en même temps (pour 1 050 € HT), l'entreprise fera une remise de 300 € sur le total

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Approbation du plan de financement des études pour Côte la Vigne

DEPENSES HT		RECETTES	
Assistance à Maîtrise d'œuvre	14 522,00 €	DEPARTEMENT CTS 2022 de l'AVP	31 617,00 €
Forages	15 000,00 €	AUTOFINANCEMENT Commune de Saint Christophe	2 371,50 €
Géophysique	10 000,00 €	AUTOFINANCEMENT Commune de Les Echelles	5 533,50 €
TOTAL	39 522,00 €	TOTAL (100%)	39 522,00 €

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Location appartement mairie

Mme le maire rappelle à l'Assemblée les locataires de l'appartement 2 (1^{er} étage droite). L'appartement a été rénové et remis à la location.

Mme le maire donne ensuite connaissance des demandes reçues en mairie.

Après délibération le conseil municipal décide d'attribuer à compter du mois d'avril 2022 l'appartement à Mlle Célia Duvernay pour un loyer mensuel de 550 € hors charges révisable chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers.

Pour : 13	Contre : /	Abstention : /
-----------	------------	----------------

- Divagation dans les terres agricoles

Gros problèmes de personnes divagant, avec des chiens, sur des terres agricoles. Risques de maladies pour les animaux qui paissent, d'où coûts induits pour les agriculteurs.

- Questions diverses

- Tenue du bureau de vote les 10 et 24 avril 2022
- Eclairage nocturne
- Visite AMO du 24/03/2022
- Demande d'achat d'une partie d'un chemin rural : voir droit de passage pour accéder à la source.

La séance est levée à 22h30